

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Îles du mardi 25 septembre 2018 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames Francine CYR (présidente)

Huguette REID (CES* 8) Annie VIGNEAU (CES 6)

*CES = circonscription électorale scolaire

Messieurs Jean CORMIER (parent du secondaire)

Sony CORMIER (CES 7)

Joël CUMMINGS (parent du primaire) Jean-Yves LAPIERRE (CES 5) Bernard RICHARD (CES 1) Jules RICHARD (CES 2) Sylvain VIGNEAU (CES 4)

formant le quorum requis (10 sur 12).

Sont absentes:

Mesdames Isabelle CUMMINGS (CES 3)

Linda TURBIDE (EHDAA)

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente, de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

- Huit (8) personnes du public assistent à la réunion.

1. <u>Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour</u>

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Huguette Reid, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
- 2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 juillet 2018;
- 3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
- 4. Nomination de responsables d'écoles (au primaire et au secondaire);
- 5. Nomination à la direction générale adjointe:
- 6. Recours collectif: nomination d'un administrateur unique;
- 7. Document d'orientation de la direction générale 2018-2019;
- 8. Autorisation de signature des offres de services RCGT (démarche optimisation);
- 9. Autorisation de signature des offres de services FCSQ (élaboration des projets éducatifs);
- 10. Procédures de déclaration des clientèles FJ au 30 septembre 2018:
- 11. Adoption de 2 politiques de contrôle des effectifs scolaires (FGA et FP);
- 12. Modification au plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (P1);
- 13. Modification au plan d'effectifs 2018-2019 du personnel de soutien manuel CSN (S6);
- 14. Autorisation de paiement (GRICS);
- 15. Ordres de changements travaux de revêtement extérieur à la Polyvalente;
- 16. Enlèvement d'un réservoir à l'huile à NDSC:
- 17. Autorisation d'octroi de contrat et dépassement de coût Travaux d'étanchéité massif électrique à la Polyvalente;
- 18. Dépassement de coût Travaux d'étanchéité massif électrique;
- 19. Contrat d'huile à chauffage;
- 20. Présentation de projet : Les Petits cuistots;
- 21. Correspondance;
- 22. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
- 23. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-097)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 juillet 2018

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Sony Cormier, que le procèsverbal de la réunion ordinaire du 10 juillet 2018 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-098)

3. Période de questions-commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

4. Nomination de responsables d'écoles (au primaire et au secondaire)

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par monsieur Joël Cummings, que soient nommées pour l'année scolaire 2018-2019 les enseignantes suivantes à titre de responsables d'école :

Sandra Chevarie	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Manon Boudreau	École Centrale
Hélène Vigneau	École Stella-Maris
Rachel Poirier	École Saint-Pierre
Dorine Renaud	École aux Iris
Lisa-Marie Thériault	École Polyvalente des Îles

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-099)

5. Nomination à la direction générale adjointe

Il est proposé par monsieur Sony Cormier, appuyé par monsieur Jules Richard, que soit nommé monsieur Donald Chiasson à la direction générale adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-100)

6. Recours collectif: nomination d'un administrateur unique

ATTENDU l'Entente de principe intervenue le 28 juin 2018 entre la Représentante et les commissions scolaires, intitulée « Transaction dans le cadre de l'action collective en dommages et intérêts compensatoires des frais pour des services éducatifs et pour l'achat de matériel scolaire » (ci-après « Entente »);

ATTENDU le jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018, lequel approuvait l'Entente;

ATTENDU que l'Entente prévoit la désignation d'un webmestre conformément à l'article 4.5 de l'Entente;

ATTENDU que la commission scolaire doit déterminer si elle s'auto-administre ou si elle désigne un administrateur externe conformément à l'article 4.1 de l'Entente;

ATTENDU que la désignation du webmestre, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, devra être entérinée par la Cour supérieure dans les 45 jours de la date du jugement conformément à l'article 4.7 de l'Entente, soit au plus tard le 15 octobre 2018;

ATTENDU que le tribunal entérinera, le 12 octobre 2018, le choix du webmestre, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, tel que prévu au paragraphe 145 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018:

ATTENDU que le webmestre, l'administrateur externe et le vérificateur externe devront faire rapport de leurs travaux spécialisés à la Cour supérieure dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente, notamment au regard des articles 7.2, 7.3, 8.1 et 8.2, agissant ainsi comme témoin expert du tribunal;

ATTENDU le paragraphe 146 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018, lequel ordonne au Webmestre, au Vérificateur à être désignés en vertu de l'Entente et à l'Administrateur visé au paragraphe 4.2.1 de l'Entente de se conformer aux modalités contenues dans l'Entente:



ATTENDU l'article 42.1 du Règlement sur certains contrats de services des organismes publics (RLRQ c. C-65.1, r.4) permettant la conclusion d'un contrat de services de gré à gré en de telles circonstances:

ATTENDU le Règlement sur la délégation de pouvoirs et la Politique d'approvisionnement en biens, services et construction et la possibilité pour le conseil des commissaires d'y déroger pour un cas spécifique;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles en l'espèce;

ATTENDU que le montant exact des services demeure approximatif et pourrait être inférieur au seuil d'appel d'offres publics;

ATTENDU l'offre de service de Collectiva services en recours collectifs inc.;

ATTENDU l'offre de service de la Société GRICS;

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Sony Cormier, de :

DE RETENIR la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre de webmestre;

DE RETENIR la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre d'administrateur externe;

DE RETENIR les services de la Société GRICS ;

D'AUTORISER la directrice générale et la présidente à signer tout document pour donner effets aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-101)

7. Document d'orientation de la direction générale 2018-2019

À la suite de la présentation par la direction générale, il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par monsieur Bernard Richard, d'adopter le document d'orientation de l'année 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-102)

8. Autorisation de signature des offres de services RCGT (démarche optimisation)

Il est proposé par monsieur Jean Cormier, appuyé par monsieur Jean-Yves Lapierre, d'accepter l'offre de service soumise par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, au montant anticipé de 50 000 \$ à 72 000 \$, pour la poursuite de la démarche d'optimisation, sous réserve de l'acceptation du projet déposé au MEES dans le cadre de la mesure d'optimisation prévue aux règles budgétaires 2018-2019. Si le montant de la subvention était moindre que le montant en honoraires prévu à l'offre de services, le mandat sera réévalué en fonction des sommes allouées par le ministère et en fonction des marges budgétaires disponibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-103)

9. Autorisation de signature des offres de services FCSQ (élaboration des projets éducatifs)

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Sony Cormier, d'accepter les offres de services soumises par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), au montant de 3 750 \$ (plus taxes et frais de séjour) et de 25 950 \$ (plus taxes et frais de séjour) pour la poursuite de l'accompagnement en vue de l'opérationnalisation de l'an 1 du PEVR et de l'élaboration des projets éducatifs des écoles et du centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-104)



10. Procédures de déclaration des clientèles FJ au 30 septembre 2018

Afin de s'assurer de nos procédures en matière de déclaration des clientèles au 30 septembre de chaque année et afin d'annualiser ces procédures afin qu'elles soient conformes aux règles de vérification, il est proposé par monsieur Sylvain Vigneau, appuyé par madame Annie Vigneau, que les Procédures de déclaration des clientèles au 30 septembre 2018 soient adoptées, comme présentées par la directrice des services éducatifs et des technologies de l'information, madame Isabelle Gilbert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-105)

11. Adoption de 2 politiques de contrôle des effectifs scolaires (FGA et FP)

Il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jean Cormier, que la politique de contrôle des effectifs scolaires en FGA (5.1) et la politique de contrôle des effectifs scolaires en FP (6.1) soient adoptées pour la présente année, comme présentées par le directeur du Centre FGA-FP, monsieur Donald Chiasson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-106)

12. Modification au plan d'effectif 2018-2019 des professionnels (P1)

À la suite de mesures gouvernementales dédiées, il est proposé par monsieur Sony Cormier, appuyé par monsieur Jules Richard, que le poste d'agente de travail social au secteur des adultes, détenu par madame Ginette Poirier, de 28 h/semaine (80 % d'un poste à temps plein) soit majoré à 100 %.

Le changement dans la charge de travail est à entrer en vigueur au 1er octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-107)

13. Modification au plan d'effectifs 2018-2019 du personnel de soutien manuel CSN (S6)

À la suite des discussions et analyses, il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Joël Cummings, de modifier le plan d'effectifs 2018-2019 du personnel de soutien manuel CSN (S6) pour ajouter un poste de concierge à 1 ETP ainsi qu'un poste d'ouvrier d'entretien classe II à 0,48 ETP à l'école Stella-Maris. La DRH effectuera le suivi afférant au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-108)

14. Autorisation de paiement (GRICS)

Il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par monsieur Sony Cormier, que la Commission scolaire des Îles verse à la Société GRICS un montant de 158 297,70 \$ (taxes incluses) pour le coût de licences annuelles et de services de soutien, soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-109)

15. Ordres de changements - travaux de revêtement extérieur à la Polyvalente

À la suite des travaux de démolition et des directives A-01, A-02 et A-03 effectuées par l'architecte M. Michel Cyr, il est proposé par monsieur Bernard Richard, appuyé par monsieur Jean Cormier, d'accorder à Les Constructions Renaud & Vigneau Inc., un montant de 40 959,73 \$ (taxes en sus) en lien avec l'ordre de changement #1 pour les travaux de réfection des parements extérieurs – Phase 1 à l'École polyvalente des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-110)



16. Enlèvement d'un réservoir à l'huile à NDSC

À la suite des soumissions reçues et de l'analyse de conformité des soumissions, il est proposé par monsieur Sony Cormier, appuyé par monsieur Sylvain Vigneau, d'accorder à Plomberie Cyr, le contrat pour l'enlèvement d'un réservoir d'huile à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, au montant de 29 995,00 \$ (taxes en sus).

Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour la Commission scolaire tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-111)

17. <u>Autorisation d'octroi de contrat et dépassement de coût - Travaux d'étanchéité – massif électrique à la Polyvalente</u>

À la suite des soumissions reçues et de l'analyse de conformité des soumissions, il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par monsieur Sylvain Vigneau, d'accorder à Plomberie Cyr, le contrat pour les travaux d'étanchéité du massif électrique à l'école Polyvalente des Îles, au montant de 28 995 \$ (taxes en sus).

Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour la Commission scolaire tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-112)

18. Dépassement de coût Travaux d'étanchéité - massif électrique

À la suite des travaux d'excavation et de la directive SR-01 effectuée par l'ingénieur M. Francis Jean, il est proposé par madame Annie Vigneau, appuyée par monsieur Joël Cummings, d'accorder à Plomberie Cyr, un montant de 18 795 \$ (taxes en sus) en lien avec l'ordre de changement n°1 pour les travaux d'étanchéité du massif électrique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-113)

19. Contrat d'huile à chauffage

À la suite des soumissions reçues, il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Bernard Richard, que la Commission scolaire des Îles accorde à Irving Energy, au prix de 0,8950 \$ / L (taxes en sus) et selon la date de référence du 25 septembre 2018, le contrat d'approvisionnement en huile de chauffage pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-114)

20. Présentation de projet : Les Petits cuistots

Présentation par madame Camille Tremblay-Lalancette du projet Les Petits cuistots, ateliers de cuisine-nutrition démarrés en 2014 et qui ont connu depuis un beau succès dans les différentes écoles, d'abord du primaire puis du secondaire.

21. Correspondance

- Lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx, en lien avec l'acceptation d'une dérogation pour des élèves de 3e secondaire afin de réaliser un projet pédagogique particulier leur permettant d'entrer en formation professionnelle;
- Lettre de la Fédération des transporteurs par autobus en lien avec une offre de participation financière auprès de la Fondation des transporteurs;



22. Période de questions-commentaires du public

- Aucune question ni commentaire.

23. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 20 h 25, sur une proposition de madame Huguette Reid, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2018-115)

Francine Cyr, présidente	 Donald Chiasson, secrétaire général